



N°2020-060

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1^{er} septembre.

L'an deux mil vingt le mardi 1^{er} septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/08/2020

Date d'affichage 25/08/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Procurations :

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystelle VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés :

Était absent non excusé :

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Marion VEISTROFFER a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE SUBVENTION FAMILLES RURALES MONTJEAN-BEAULIEU

Béatrice GUEGAN expose que Familles Rurales Montjean-Beaulieu devait mettre en sommeil son association, celle-ci n'avait pas demandé de subvention pour 2020. L'UDAF leur ayant demandé de reprendre leur activité, Mme GAUDIAU nouvelle présidente nous a fait la demande d'une subvention de 1000 € pour 2020. En accord avec eux, et au vu de leur situation financière, cette subvention sera réexaminée en 2021.

Monsieur Le Maire propose d'étudier la demande de subvention de l'Association Familles Rurales en 2021.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 15 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 septembre 2020.

Le Maire,

Anthony ROULLIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20200901-2020-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020